

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2024**

Ville de Rivière-du-Loup | 12072 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jacques Moreau, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature  Date 12 mai 2025

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	33
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	34
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	35
Situation financière par organismes	36
Charges par objets	37
Excédent (déficit) accumulé	38
Avantages sociaux futurs	42

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	51
Analyse des charges consolidées	63

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Rivière-du-Loup

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Ville de Rivière-du-Loup (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

La ville a comptabilisé un passif au titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux 31 décembre 2024 et 2023, à l'excédent accumulé aux 1<sup>er</sup> janvier 2024 et 2023 et aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la ville a tiré des produits de loterie, de collecte de fonds, d'adhésions, de vente d'articles promotionnels et revenus d'inscriptions inclus dans les services rendus dont il n'a pas été possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la ville et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de loterie, de collecte de fonds, d'adhésions, de vente d'articles promotionnels et revenus d'inscriptions, de l'excédent de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des actifs financiers au 31 décembre 2023 et de l'excédent accumulé au 1er janvier 2023 et au 31 décembre 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux. Nous exprimons également une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice considéré en raison des incidences éventuelles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de l'exercice considéré et des informations comparatives.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Observations – informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14 S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
CPA auditrice, permis de comptabilité no A128114  
Rivière-du-Loup, le 12 mai 2025

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations	
		2024	2023
<b>Revenus</b>			
Taxes	1	42 734 767	39 716 001
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 689 861	3 935 062
Quotes-parts	3		
Transferts	4	14 293 927	9 436 362
Services rendus	5	9 097 886	8 816 130
Imposition de droits	6	1 481 712	1 435 949
Amendes et pénalités	7	605 647	560 344
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	1 524 998	1 196 060
Autres revenus	10	5 180 910	5 814 876
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11	(124 973)	(403 287)
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	79 484 735	70 507 497
<b>Charges</b>			
Administration générale	14	6 662 030	6 690 046
Sécurité publique	15	7 619 565	7 061 650
Transport	16	10 827 766	10 318 022
Hygiène du milieu	17	15 283 143	15 046 805
Santé et bien-être	18	249 659	262 272
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 758 921	1 995 082
Loisirs et culture	20	9 222 260	13 859 895
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	3 177 969	2 838 815
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	54 801 313	58 072 587
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	24 683 422	12 434 910
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	165 953 069	153 518 159
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		
Solde redressé	28	165 953 069	153 518 159
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29	190 636 491	165 953 069

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	32 015 832	25 512 036
Débiteurs (note 5)	2	32 907 879	30 003 698
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	8 588 971	7 654 169
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	(5 823 324)	(5 698 351)
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	67 689 358	57 471 552
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		8 200 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	14 230 088	12 992 345
Revenus reportés (note 11)	12	1 422 776	1 075 032
Dette à long terme (note 12)	13	89 679 105	84 015 363
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	816 400	1 111 200
Autres passifs (note 14)	15	8 186 917	7 392 707
	16	114 335 286	114 786 647
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(46 645 928)	(57 315 095)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	236 656 314	222 377 719
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	119 807	119 807
Stocks de fournitures	20	845 781	846 473
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	271 588	178 844
	23	237 893 490	223 522 843
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	191 247 562	166 207 748
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	190 636 491	165 953 069
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26	611 071	254 679
	27	191 247 562	166 207 748

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations	
		2024	2023
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	24 683 422	12 434 910
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	22 029 295)	23 667 653)
Produit de cession	3	46 800	1 815 985
Amortissement	4	7 435 482	7 311 684
(Gain) perte sur cession	5	268 418	(1 605 185)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(14 278 595)	(16 145 169)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		5 715
Variation des stocks de fournitures	10	692	(75 541)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(92 744)	9 766
	13	(92 052)	(60 060)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14	356 392	254 679
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	10 669 167	(3 515 640)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(57 315 095)	(53 799 455)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(57 315 095)	(53 799 455)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21	(46 645 928)	(57 315 095)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	254 679	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2		
Placements de portefeuille	3	525 689	254 679
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪ Gains réalisés	5.1	(169 297)	
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>356 392</b>	<b>254 679</b>
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>8</b>	<b>611 071</b>	<b>254 679</b>

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	24 683 422	12 434 910
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	7 435 482	7 311 684
Autres			
▪ Perte (gain) cession immobilisations	3.1	268 418	(1 605 185)
▪ Perte valeur placement investissement	3.2	(44 324)	403 287
▪ Gain sur réévaluation	3.3	356 392	
	4	32 699 390	18 544 696
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 904 181)	(3 214 003)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 202 004	1 065 436
Revenus reportés	8	347 744	(1 673 137)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(294 800)	(251 000)
Propriétés destinées à la revente	10		5 715
Stocks de fournitures	11	692	(75 541)
Autres actifs non financiers	12	(60 794)	9 766
	13	30 990 055	14 411 932
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	21 199 346)(	25 751 768)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	46 800	1 815 985
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(21 152 546)	(23 935 783)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	99 983)(	99 983)
Remboursement ou cession	20	(4 428)	143 549
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	3 397 885)(	1 176 016)
Cession	22	2 704 841	149 197
	23	(797 455)	(983 253)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	23 306 000	20 267 604
Remboursement de la dette à long terme	25 (	17 714 000)(	13 022 604)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(8 200 000)	8 199 996
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	71 742	36 758
Autres			
▪	28.1		
	29	(2 536 258)	15 481 754
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	6 503 796	4 974 650
Solde déjà établi	31	25 512 036	20 537 386
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	25 512 036	20 537 386
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	32 015 832	25 512 036

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Rivière-du-Loup (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (le déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

*[Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.]*

#### A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des normes comptables sont présentés dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

##### a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes paramunicipaux suivants dans les proportions indiquées :

- Corporation de l'Aéroport de Rivière-du-Loup inc. : 100 %;
- Les Loisirs de Rivière-du-Loup : 100 %.

##### b) Partenariats

La Ville participe au partenariat de la Société d'économie mixte et d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER) qui se qualifie en tant qu'entreprise municipale et qui est comptabilisée selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation en proportion du pourcentage de détention de 40 %.

#### B) Comptabilité d'exercice

*Estimations comptables*

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**D) Passifs**

*Provision pour contestation d'évaluation*

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

*Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
• Infrastructures	15 à 40 ans
• Bâtiments	15 à 40 ans
• Véhicules	5 à 20 ans
• Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
• Machinerie, outillage et équipement divers	10 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service.

L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

#### *Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

#### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **F) Revenus**

##### **Constatation des revenus**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modifications ont été émis pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régime de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Régime de retraite à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

Les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités;

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- Répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2020 selon la méthode suivante : Valeur marchande.

- Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement commence dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte;
- Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir;
- L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Appariement fiscal des revenus de transfert :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- Démarcation des intérêts et du capital : dans l'exercice subséquent;
  - Redressement de 2013, sans financement à long terme en attendant les transferts : au fur et à mesure de la constatation des revenus de transfert.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements dans des fonds communs d'actions et autres chez Valeurs mobilières Desjardins qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des placements dans des fonds communs d'actions et autres chez Valeurs mobilières Desjardins sont comptabilisées à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé.

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, entraîne l'annulation de toute réévaluation nette présentée dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

### 3. Modification de méthodes comptables

#### Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 32 015 832	25 512 036
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 32 015 832	25 512 036
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6 32 015 832</b>	<b>25 512 036</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 23 976 615	11 527 936
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8 9 844 000	5 712 000

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives à 23 976 615 \$ (11 527 936 \$ au 31 décembre 2023) et à l'excédent de fonctionnement affecté des organismes contrôlés, aux fonds réservés pour le fond de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 3 380 979 \$ (2 648 264 \$ en 2023). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 524 910 \$ (1 191 017 \$ en 2023).

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 413 948	1 402 244
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	19 920 588	18 941 469
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	8 481 280	6 214 501
Organismes municipaux	13	1 106 625	675 944
Autres			
▪ Autres débiteurs	14.1	1 956 816	2 753 280
▪ Organismes consolidés	14.2	28 622	16 260
	15	32 907 879	30 003 698
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	13 158 549	12 444 802
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	13 158 549	12 444 802
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	654 371	705 660
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	4 743 855	3 243 462
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	12 182 066	7 741 585
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		4 779 000
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 561 412	1 626 206
Autres ministères/organismes	26	1 433 255	1 551 216
	27	19 920 588	18 941 469

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 2,05 % à 4,48 % au 31 décembre 2024 et viennent à échéance au plus tard en 2043.

**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	452 429	348 018
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36	8 136 542	7 306 151
	37	8 588 971	7 654 169
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	8 136 542	7 306 151
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

**Note**

Les placements de portefeuille aux fins d'investissement sont composés d'un placement à l'Union des municipalités du Québec totalisant la somme de 452 429 \$ (348 018 \$ au 31 décembre 2023).

Les autres placements sont composés de participation dans divers fonds communs d'actions et autres chez Valeurs mobilières Desjardins totalisant la somme de 8 136 542 \$ (7 306 151 \$ au 31 décembre 2023).

**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,25 % (5,45 %; 6,95 % au 31 décembre 2023) et renouvelable en avril 2025. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2024	2023
Fournisseurs	43	5 095 681	3 048 920
Salaires et avantages sociaux	44	1 728 159	1 616 501
Dépôts et retenues de garantie	45	1 712 483	2 284 189
Provision pour contestations d'évaluation	46	381 892	284 316
Autres			
▪ Intérêts	47.1	399 357	363 118
▪ TPS-TVQ, redevances	47.2	320 359	274 692
▪ Divers	47.3	1 103 412	694 394
▪ SHQ	47.4	3 488 745	4 426 215
	48	14 230 088	12 992 345

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	195 877	130 745
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	246 535	179 307
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Divers projets	62.1	255 623	64 378
▪ Fonds de stationnement	62.2	95 913	93 913
▪ Jeux du Québec - Comité de legs	62.3	628 828	606 689
	63	1 422 776	1 075 032

**Note****12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,00	5,30	2025	2029	64	90 320 000	84 728 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	90 320 000	84 728 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 640 895)	( 712 637)
					72	89 679 105	84 015 363

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73	13 521 000			13 521 000
2026	74	14 227 000			14 227 000
2027	75	28 720 000			28 720 000
2028	76	17 476 000			17 476 000
2029	77	16 376 000			16 376 000
2030 et plus	78				
	79	90 320 000			90 320 000
Intérêts et frais accessoires	80		( )	( )	
	81	90 320 000			90 320 000

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (405 800)	(740 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (410 600)	(371 200)
	84 (816 400)	(1 111 200)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 204 100	1 488 800
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 51 400	4 400
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 36 655	38 516
	90 1 292 155	1 531 716

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**14. Autres passifs**

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	8 186 917	7 392 707
Autres			
▪	93.1		
	94	8 186 917	7 392 707
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	7 392 707	6 644 512
Passifs engagés	96	794 210	748 195
Passifs réglés	97	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	8 186 917	7 392 707

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

Les activités des sites d'enfouissement, notamment celles relatives aux activités de fermeture et d'après fermeture sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement. Les principales informations relatives au passif afférents sont les suivantes :

- Constatation et mesure du passif : selon le nombre de mètres cubes enfouis au cours de l'exercice;
- Durée de vie restante estimative de l'exploitation : 5 ans;
- Capacité restante estimative : 294 440 mètres cubes;
- Actifs affectés au règlement du passif : 8 136 542 \$;
- Période estimative nécessaire pour les activités d'après fermeture : 30 ans.

Les charges estimatives totales relatives aux activités de fermeture et d'après fermeture des sites d'enfouissement totalisent 7 776 592 \$ (7 776 592 \$ au 31 décembre 2023).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	67 795 358	4 331 327		72 126 685
Eaux usées	102	42 932 238	3 652 937		46 585 175
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	59 806 543	8 600 546		68 407 089
Autres					
▪ Autres	104.1	46 619 578	12 613 548		59 233 126
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	43 542 971	23 972 844		67 515 815
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	10 458 580	171 908		10 630 488
Ameublement et équipement de bureau	109	3 579 537	68 390		3 647 927
Machinerie, outillage et équipement divers	110	8 377 851	1 157 456		9 535 307
Terrains	111	5 053 411		315 218	4 738 193
Autres	112	43 457	5 320		48 777
	113	288 209 524	54 574 276	315 218	342 468 582
Immobilisations en cours	114	76 033 795	(32 544 981)		43 488 814
	115	364 243 319	22 029 295	315 218	385 957 396
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	32 938 599	1 401 456		34 340 055
Eaux usées	117	30 949 798	1 082 437		32 032 235
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	28 730 617	1 513 003		30 243 620
Autres					
▪ Autres	119.1	15 631 993	1 218 770		16 850 763
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	17 649 881	1 102 041		18 751 922
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	6 698 575	634 168		7 332 743
Ameublement et équipement de bureau	124	3 198 396	85 306		3 283 702
Machinerie, outillage et équipement divers	125	6 067 741	398 301		6 466 042
Autres	126				
	127	141 865 600	7 435 482		149 301 082
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	222 377 719			236 656 314
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	119 807	119 807
Autres	134		
	135	119 807	119 807
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	119 807	119 807

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	138.1				
	139				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	140.1				
	141				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	143.1	267 775	178 032
▪ Cautionnement	143.2	3 813	812
Autres			
▪	144.1		
	145	271 588	178 844

**Note****19. Obligations contractuelles****CONTRATS :**

La Ville a signé un protocole d'entente avec la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup (maintenant appelé Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup) pour une contribution financière pour la construction d'un stade multisport. La Ville s'est engagée à verser une contribution financière de 3 000 000 \$, taxes et ristournes incluses, plus les frais d'intérêts sur cette somme, payable sur une période de 20 ans. Le versement du capital a débuté en décembre 2018. Au 31 décembre 2024, l'engagement est de 2 293 283 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter de 2022 pour le service de dégagement des chaussées. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est 13 504 245 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 7 427 335 \$;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

2025 : 2 700 849 \$;  
2026 : 2 700 849 \$;  
2027 : 2 025 637 \$.

La Ville s'est engagée par des contrats d'une durée de 5 ans à compter de 2021 pour le déneigement des stationnements et des kiosques postaux. Le montant minimum à payer suivant ces contrats est 745 562 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 226 939 \$;

2025 : 151 293 \$;  
2026 : 75 646 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter du 16 septembre 2024 pour le service d'enlèvement des ordures, matières recyclables et matières organiques. Le montant annuel est de 1 729 178 \$ (taxes en sus) pour la première année du contrat. Ce montant sera indexé selon le prix du carburant et l'IPC pour chacune des 5 années du contrat.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter de 2023 pour l'entretien du réseau d'éclairage public et des bâtiments et feux de circulation. Les taux horaires/hommes varient de 94,50 \$ à 99,00 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 7 ans à compter de 2020 pour les services professionnels en évaluation. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est 2 314 702 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 783 947 \$;

2025 : 498 811 \$;  
2026 : 285 136 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 12 mois à compter de décembre 2024 à novembre 2025 pour l'entretien des parcs. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est 92 500 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 88 800 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 3 ans à compter de 2022 pour la fourniture de combustibles. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est 1 133 979 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 94 498 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 6 ans à compter de 2023 pour l'exploitation et l'entretien général du LET pour un montant minimum à payer suivant ce contrat est de 4 778 826 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 3 530 744 \$.

2025 : 942 767 \$;  
2026 : 956 145 \$;  
2027 : 974 277 \$;  
2028 : 657 555 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée d'un an à compter du 30 septembre 2024 pour l'opération de la balance au LET. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est 96 600 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 72 450 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter de 2021 pour le service d'analyse des bornes d'incendie. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est 134 416 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 31 491 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 3 ans à compter de 2021 pour la location de différents équipements. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 440 390 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 265 490 \$;

2025 : 176 300 \$;

2026 : 89 190 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 2 ans à compter de 2024 pour le transport et tri de matériaux secs au lieu d'enfouissement technique. Les taux varient de 139 \$ à 145 \$ la tonne métrique.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 4 ans à compter de 2022 pour les services professionnels en audit. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 81 000 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 21 500 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter de 2022 pour le service de vidange et de valorisation des boues des étangs aérés. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 1 687 298 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 597 294 \$;

2025 : 433 581 \$;

2026 : 163 713 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 3 ans à compter de 2023 pour le service de laboratoire. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 187 407 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 72 884 \$;

2025 : 67 219 \$;

2026 : 5 665 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter de 2023 pour l'aménagement et l'entretien des plates-bandes, boîte à fleurs et jardinières. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 491 743 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 171 034 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 3 ans à compter de 2023 pour le marquage de la chaussée. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 599 656 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 209 933 \$ et est exigible en cours d'exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter de 2023 pour l'entretien des parcs, fossés et espaces verts. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 1 082 675 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 674 440 \$;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

2025 : 216 415 \$;  
2026 : 224 725 \$;  
2027 : 233 300 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 3 ans à compter de 2023 pour l'entretien ménager de certains édifices municipaux. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 355 487 \$ (taxes en sus). Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 131 179 \$ et est exigible en cours d'exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 5 ans à compter de 2024 pour la fourniture en gaz propane. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 188 257 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 150 604 \$.

2025 : 37 651 \$;  
2026 : 37 651 \$;  
2027 : 37 651 \$;  
2028 : 37 651 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 3 ans en services professionnels de mesure de débit. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de

199 096 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 135 940 \$;  
2025 : 66 340 \$;  
2026 : 69 600 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 2 ans en services professionnels en architecture pour la mise à niveau de différents bâtiments municipaux. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 201 883 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 36 804 \$ et est exigible en cours d'exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 2 ans en services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau de différents bâtiments municipaux. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 159 896 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 45 600 \$ et est exigible en cours d'exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 2 ans en achat de matériel d'infrastructure. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 507 198 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 309 954 \$ et est exigible en cours d'exercice.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 3 ans en nettoyage et inspection télévisée du réseau d'égout. Le montant minimum à payer suivant ce contrat est de 102 360 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2024 est de 69 499 \$.

2025 : 34 099 \$;  
2026 : 35 400 \$.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 2 ans pour les années 2025-2026 avec une possibilité d'une 3e année supplémentaire en option pour l'achat de PAX-XL8. Le tarif est de 0.81 \$ / le kg pour 2025.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée d'1 an à partir de 2025 avec une possibilité d'une 2e année supplémentaire en option pour l'achat de chlore gazeux. Le tarif est de 6.12 \$ / le kg pour 2025.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 2 ans à partir de 2024 pour l'achat de sulfate d'aluminium. Le tarif est de 0.3209 \$ / kg pour 2024 et de 0.3404 \$ / kg pour 2025.

La Ville s'est engagée par un contrat d'une durée de 2 ans à partir de 2024 pour l'achat d'hydroxide de sodium. Le tarif est de 1,259 \$ / le kg pour 2024 et de 1,459 \$ / kg pour 2025.

**FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE :**

La Ville est assujettie, en tant qu'employeur, aux dispositions de la Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre. Les montants requis par cette Loi ont été consacrés à la formation en 2024.

**Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup**

L'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit. Au 31 décembre 2024, la Ville a versé un montant de 116 924 \$ (159 425 \$ au 31 décembre 2023).

**20. Droits contractuels**

La Ville reçoit annuellement des subventions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisation et d'infrastructure terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 3 265 647 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions pour les cinq prochains exercices est de 339 912 \$ en 2025, 321 442 \$ en 2026, 302 476 \$ en 2027, 282 790 \$ en 2028 et 262 264 \$ en 2029.

Les subventions pour le remboursement du capital totalisent 13 158 549 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions pour les cinq prochains exercices est de 658 639 \$ en 2025, 560 782 \$ en 2026, 579 749 \$ en 2027, 599 433 \$ en 2028 et 619 959 \$ en 2029.

La Ville recevra un montant totalisant 200 000 \$ sur une période de quarante ans se terminant en mars 2054 pour un bail emphytéotique avec la SÉMER. Le montant annuel est de 5 000 \$ et a débuté en 2014. Au 31 décembre 2024, le solde à recevoir est de 145 000 \$.

La Ville a également conclu un contrat de location pour un local à la Société québécoise des infrastructures à l'édifice Rosaire-Gendron. La location se terminera le 30 avril 2027. Le montant minimum que la Ville recevra totalise 351 108 \$. L'échéancier de ce revenu de loyer pour les trois prochains exercices est de 150 475 \$ en 2025, 150 475 \$ en 2026 et 50 158 \$ en 2027.

**21. Passifs éventuels**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

**Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup**

La Ville garantit les obligations de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup. Le risque maximal en vertu de cette caution est de 9 750 000 \$. La direction estime que la probabilité que la Ville ait à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

**Club de curling de Rivière-du-Loup**

La Ville garantit la dette du Club de curling de Rivière-du-Loup. Le risque maximal en vertu de cette caution est de 3 422 250 \$. La Ville assume partiellement le coût de cette dette et le prévoit lors de l'élaboration de son budget annuel.

**Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup**

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 3 179 174 \$ (2 810 771 \$ au 31 décembre 2023).

**B) Auto-assurance**

S/O

**C) Poursuites**

Divers griefs ont été déposés et pour lesquels une étude d'avocats représente les intérêts de la Ville. La direction de la Ville croit au bien-fondé de sa défense. Pour faire face à ces réclamations, la Ville a comptabilisé une provision de 45 725 \$.

**D) Autres****Contestations d'évaluation**

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2023 et 2024. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Une provision pour l'ensemble des contestations d'évaluation au montant de 381 892 \$ (284 316 \$ au 31 décembre 2023) a été inscrite à l'état consolidé de la situation financière pour pourvoir aux pertes potentielles. Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient portées en diminution de la provision et, si celle-ci s'avérait insuffisante, les pertes seraient portées aux résultats de l'exercice en cours.

**22. Actifs éventuels**

S/O

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S/O

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S/O

**25. Données budgétaires**

L'administration municipale présente des états financiers consolidés qui comportent une comparaison avec un budget non consolidé faute de renseignements nécessaires.

**26. Instruments financiers**

**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers**

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 1 341 828 \$ (1 294 296 \$ au 31 décembre 2023), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 371 \$ (705 660 \$ au 31 décembre 2023). 654

*Risque de taux d'intérêt*

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

### *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement la Ville au risque de prix autre.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible du cours de ces titres de 10% (10% au 31 décembre 2023) est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence éventuelle qu'un changement raisonnablement possible des risques de marché pourrait avoir sur l'excédent (le déficit) de l'exercice et sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice à la date des états financiers. Si le cours publié des fonds communs de placement avait augmenté ou diminué de ce pourcentage, l'incidence sur les états financiers au 31 décembre 2024 n'aurait pas été significative.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans
Créditeurs à payer	14 230 088 \$		
Dettes à long terme	16 999 792 \$	47 954 894 \$	35 405 601 \$
<b>Total</b>	<b>31 229 880 \$</b>	<b>47 954 894 \$</b>	<b>35 405 601 \$</b>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	39 716 001	41 302 052	42 693 665			42 693 665
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 935 062	4 595 419	4 689 861			4 689 861
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 697 099	2 726 362	3 049 227		12 701	3 061 928
Services rendus	5	8 287 809	8 018 611	8 680 137		417 749	9 097 886
Imposition de droits	6	1 435 949	943 876	1 481 712			1 481 712
Amendes et pénalités	7	560 344	673 125	605 647			605 647
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 155 438	1 011 100	1 524 998			1 524 998
Autres revenus	10	3 048 189	1 125 090	1 017 087			1 017 087
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	59 835 891	60 395 635	63 742 334		430 450	64 172 784
<b>Investissement</b>							
Taxes	13			41 102			41 102
Quotes-parts	14						
Transferts	15	5 811 991	11 273 065	11 231 999			11 231 999
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	656 242		4 130 633			4 130 633
Autres	18	52 201	1 135 616	633 190			33 190
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19	(403 287)		(124 973)			(124 973)
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	6 117 147	12 408 681	15 911 951			15 311 951
	22	65 953 038	72 804 316	79 654 285		430 450	79 484 735
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	6 466 352	7 120 848	6 441 693	220 337		6 662 030
Sécurité publique	24	6 803 791	7 130 127	7 360 124	259 441		7 619 565
Transport	25	8 141 667	9 764 511	8 651 730	2 180 761	212 225	10 827 766
Hygiène du milieu	26	11 636 039	12 380 165	11 843 353	3 439 790		15 283 143
Santé et bien-être	27	262 272	288 040	249 659			249 659
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 977 566	2 070 924	1 731 190	27 731		1 758 921
Loisirs et culture	29	7 931 280	7 736 016	7 711 126	1 306 862	1 789 219	9 222 260
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	2 838 815	3 290 922	3 177 969			3 177 969
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	7 311 124	7 434 922	7 434 922	( 7 434 922)		
	34	53 368 906	57 216 475	54 601 766		2 001 444	54 801 313
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	35	12 584 132	15 587 841	25 052 519		(1 570 994)	24 683 422

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	12 584 132	15 587 841	25 052 519	(1 570 994)	24 683 422
Moins : revenus d'investissement	2	( 6 117 147)	( 12 408 681)	( 15 911 951)	( )	( 15 311 951)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	6 466 985	3 179 160	9 140 568	(1 570 994)	9 371 471
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>						
Amortissement	4	7 311 124	7 434 922	7 434 922	560	7 435 482
Produit de cession	5	1 815 985		46 800		46 800
(Gain) perte sur cession	6	(1 605 185)		268 418		268 418
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	7 521 924	7 434 922	7 750 140	560	7 750 700
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9	5 715				
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	5 715				
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12	204 232	25 000	(4 428)		(4 428)
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	(60 683)				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	143 549	25 000	(4 428)		(4 428)
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	( 6 843 648)	( 8 559 310)	( 7 345 386)	( )	( 7 345 386)
	18	(6 843 648)	(8 559 310)	(7 345 386)		(7 345 386)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	( 815 018)	( 1 539 849)	( 2 303 810)	( 5 320)	( 2 309 130)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	22 310				
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 537 000	(30 000)	47 000		47 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(852 999)	(393 620)	(706 918)		(706 918)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	17 145	(116 303)	(117 004)		(117 004)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(91 562)	(2 079 772)	(3 080 732)	(5 320)	(3 086 052)
	26	735 978	(3 179 160)	(2 680 406)	(4 760)	(2 685 166)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	7 202 963		6 460 162	(1 575 754)	6 686 305

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	Réalizations 2023		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	6 117 147	15 911 951	15 311 951
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	73 551)(	433 341)(	) (433 341)
Sécurité publique	3 (	3 922 501)(	149 709)(	) (149 709)
Transport	4 (	10 125 762)(	7 374 927)(	5 320)( 7 380 247)
Hygiène du milieu	5 (	7 783 380)(	10 174 931)(	) (10 174 931)
Santé et bien-être	6 (	) (	3 779)(	) (3 779)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	102 151)(	64 784)(	) (64 784)
Loisirs et culture	8 (	1 660 308)(	3 822 504)(	) (3 822 504)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (
	11 (	23 667 653)(	22 023 975)(	5 320)( 22 029 295)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	) (	) (	) (
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	(303 304))(	(24 990))(	) (24 990))
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	13 165 589	7 444 639	7 444 639
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	815 018	2 303 810	5 320 2 309 130
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16		(64 570)	(64 570)
Excédent de fonctionnement affecté	17		53 383	53 383
Réserves financières et fonds réservés	18	911 147	963 606	963 606
	19	1 726 165	3 256 229	5 320 3 261 549
	20	(8 472 595)	(11 298 117)	(11 298 117)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(2 355 448)	4 613 834	4 013 834

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	25 290 414	31 569 940	445 892	32 015 832
Débiteurs (note 5)	2	29 987 438	32 879 257	35 696	32 907 879
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	7 654 169	8 588 971		8 588 971
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	(5 698 351)	(5 823 324)		(5 823 324)
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	57 233 670	67 214 844	481 588	67 689 358
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	8 200 000			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	13 574 048	14 169 352	67 810	14 230 088
Revenus reportés (note 11)	12	1 075 032	1 422 776		1 422 776
Dettes à long terme (note 12)	13	84 015 363	89 679 105		89 679 105
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 111 200	816 400		816 400
Autres passifs (note 14)	15	7 392 707	8 186 917		8 186 917
	16	115 368 350	114 274 550	67 810	114 335 286
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(58 134 680)	(47 059 706)	413 778	(46 645 928)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	222 327 542	236 601 377	54 937	236 656 314
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	119 807	119 807		119 807
Stocks de fournitures	20	846 473	845 781		845 781
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	210 794	271 588		271 588
	23	223 504 616	237 838 553	54 937	237 893 490
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	12 362 415	14 491 931	108 531	14 600 462
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 058 159	8 352 992	305 247	8 658 239
Réserves financières et fonds réservés	26	6 174 232	15 071 839		15 071 839
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 1 496 103) (	1 142 199) (		1 142 199)
Financement des investissements en cours	28	(2 993 462)	(6 533 923)		(6 533 923)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	146 010 016	159 927 136	54 937	159 982 073
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30	254 679	611 071		611 071
	31	165 369 936	190 778 847	468 715	191 247 562
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	12 478 740	11 484 304	12 420 305	12 427 112
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	3 336 792	2 962 772	3 075 360	3 246 402
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	24 315 389	23 358 597	22 508 995	24 771 584
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 870 502	2 781 584	2 781 584	2 520 265
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	377 220	357 607	357 607	170 542
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	43 200	38 778	38 778	148 008
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 724 235	1 733 477	1 733 477	1 543 905
Transferts	15				
Autres	16	155 167	116 924	116 924	757 132
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	4 478 308	4 302 033	4 302 033	4 192 928
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	7 434 922	7 434 922	7 435 482	7 311 684
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Autres	21.1	2 000	30 768	30 768	983 025
	22	57 216 475	54 601 766	54 801 313	58 072 587

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	14 600 462	12 421 018
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 658 239	5 787 191
Réserves financières et fonds réservés	3	15 071 839	6 174 232
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 1 142 199)	( 1 496 103)
Financement des investissements en cours	5	(6 533 923)	(2 993 462)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	159 982 073	146 060 193
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	611 071	254 679
	8	191 247 562	166 207 748
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	14 491 931	12 362 415
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	108 531	58 603
	11	14 600 462	12 421 018
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Rénovation patrimoniale	12.1	228 410	197 073
▪ Entretien majeur secteur culturel	12.2	125 500	75 000
▪ Entretien et réparation machinerie et bâtiments	12.3	200 000	200 000
▪ Logements sociaux	12.4	1 181 180	181 180
▪ Travaux voirie	12.5	110 000	110 000
▪ Services professionnels	12.6	208 500	231 000
▪ Réclamation dommages et intérêts	12.7	150 000	150 000
▪ Développement durable	12.8	348 203	258 203
▪ Fonds industriel	12.9	678 019	583 922
▪ Aides organismes	12.10	150 000	150 000
▪ Avantages sociaux futurs	12.11	211 860	211 860
▪ Aqueduc	12.12	1 565 785	1 058 225
▪ Budget participatif	12.13	179 398	179 398
▪ Égout	12.14	1 143 957	561 566
▪ Confection rôle d'évaluation et licences Microsoft	12.15	240 000	140 000
▪ Matières résiduelles	12.16	311 751	311 751
▪ Enlèvement neige	12.17	806 448	180 000
▪ Optimisation site web	12.18	100 000	75 000
▪ Autres	12.19	413 981	203 981
	13	8 352 992	5 058 159
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Les Loisirs de Rivière-du-Loup	14.1	305 247	729 032
	15	305 247	729 032
	16	8 658 239	5 787 191

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Vidange des bassins	17.1	56 995	327 067
▪ Élections	17.2	283 985	238 853
	18	340 980	565 920
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	5 771 909	4 803 657
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	8 958 950	804 655
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	14 730 859	5 608 312
	32	15 071 839	6 174 232

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	182 899)(
Autres		299 903)
▪	43.1 (	)(
	44 (	182 899)(
		299 903)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(
Autres		
▪ Régime de retraite - policiers	55.1 (	927 800)(
▪ Fonds de roulement	55.2 (	31 500)(
	56 (	959 300)(
		1 196 200)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (	1 142 199)(
		1 496 103)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64 1 600 195	5 703 563
Investissements à financer	65 ( 8 134 118)(	8 697 025)
	66 (6 533 923)	(2 993 462)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 236 656 314	222 377 719
Propriétés destinées à la revente	68 119 807	119 807
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 452 429	348 018
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71 (5 823 324)	(5 698 351)
	72 231 405 226	217 147 193
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 231 405 226	217 147 193
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 ( 89 679 105)(	84 015 363)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( 640 895)(	712 637)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 17 937 549	12 444 802
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78 959 300	1 196 200
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 ( 71 423 151)(	71 086 998)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( 2)(	2)
	82 ( 71 423 153)(	71 087 000)
	83 159 982 073	146 060 193

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L. Q. 2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la "Loi RRSM"). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque le régime n'a pas suspendu l'indexation automatique, ce jugement n'a aucune incidence sur le régime.

Retraite Québec a émis des directives sur la façon de reconnaître l'impact de ce jugement dans les évaluations actuarielles. Ces directives n'ont aucun impact sur les résultats du présent rapport.

**Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

**Avantages sociaux futurs :**

- pour le déficit constaté initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti;
- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- pour l'excédent de la dépense de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas de régimes non capitalisés : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (740 000)	(982 900)
Charge de l'exercice	4 ( 1 204 100)	( 1 488 800)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 538 300	1 731 700
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (405 800)	(740 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 50 105 200	46 333 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 50 105 200)(	46 333 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (405 800)	(740 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (405 800)	(740 000)
Provision pour moins-value	12 ( ) (	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (405 800)	(740 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 50 105 200	46 333 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 50 105 200)(	46 333 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( ) (	)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 592 100	1 445 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 592 100	1 445 400
Cotisations salariales des employés	21 ( 796 100)(	722 700)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) (	)
	23 796 000	722 700
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 429 200	670 400
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪	30 1 225 200	1 393 100
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 2 619 800	2 367 100
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 ( 2 640 900)(	2 271 400)
Rendement espéré des actifs	33 (21 100)	95 700
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 1 204 100	1 488 800
Charge de l'exercice		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 4 573 700	3 736 600
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 2 640 900)(	2 271 400)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 1 932 800	1 465 200
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (2 696 200)	39 300
Prestations versées au cours de l'exercice	39 3 135 900	2 990 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 5 307 400	3 795 000
DMERCA du nouveau volet	45 15	15
DMERCA de l'ancien volet	46 10	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 28	28
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,85 %	5,40 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,75 %	5,27 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (371 200)	(379 300)
Charge de l'exercice	56 ( 51 400)(	4 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 12 000	12 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (410 600)	(371 200)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 380 000)(	491 100)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (380 000)	(491 100)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (30 600)	119 900
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (410 600)	(371 200)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (410 600)	(371 200)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 380 000)(	491 100)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 380 000)(	491 100)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	26 700 (17 100)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	26 700 (17 100)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	24 700 21 500
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	24 700 21 500
Charge de l'exercice	86	51 400 4 400
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	123 800 12 800
Prestations versées au cours de l'exercice	91	12 000 12 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	7 7
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)</b>		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	4,30 % 5,10 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	5,10 % 4,40 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,90 % 5,30 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,10 % 4,10 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040 2040
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	6

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités et/ou villes participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités et ou villes participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités et/ou villes participantes comptabilisent ces régimes comme s'il étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité et/ou ville participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice comme établi par règlement du gouvernement.

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	8 076	8 575
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	27 216	28 896
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	9 439	9 620
	121	36 655	38 516

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	33 020 225	33 020 225	30 506 482
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	474 514	474 514	490 626
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9	41 102	41 102	
Autres	10			
	11	33 535 841	33 535 841	30 997 108
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	3 390 189	3 390 189	3 151 842
Égout	13	2 817 087	2 817 087	2 797 422
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	2 592 789	2 592 789	2 420 422
Autres				
▪ Fosses septiques	16.1	117 660	117 660	115 322
Centres d'urgence 9-1-1	17	132 409	132 409	119 222
Service de la dette	18	148 792	148 792	114 663
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	9 198 926	9 198 926	8 718 893
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	9 198 926	9 198 926	8 718 893
	27	42 734 767	42 734 767	39 716 001

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	426 632	426 632	419 494
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	139	139	139
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	2 041 003	2 041 003	1 359 141
Cégeps et universités	32	738 005	738 005	707 614
Écoles primaires et secondaires	33	1 186 310	1 186 310	1 163 897
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	4 392 089	4 392 089	3 650 285
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	139 413	139 413	134 320
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	7 362	7 362	6 923
Taxes d'affaires	38			
	39	146 775	146 775	141 243
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40	31 383	31 383	29 741
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	31 383	31 383	29 741
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	119 614	119 614	113 793
	45	119 614	119 614	113 793
	46	4 689 861	4 689 861	3 935 062

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50	129 025	129 025	
Sécurité civile	51			
Autres	52			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	27 151	27 151	19 742
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55	4 835	4 835	
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			1 128
Réseau de distribution de l'eau potable	64	99 601	99 601	106 065
Traitement des eaux usées	65			1 128
Réseaux d'égout	66	170 738	170 738	23 033
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	219 700	219 700	212 987
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78	10 500	10 500	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80	106 169	106 169	231 718
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	141 003	153 704	1 992 969
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	183 646	183 646	103 340
Autres	85	48 983	48 983	61 834
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	1 141 351	1 154 052	2 753 944

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Données consolidées		
		Administration municipale	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	88			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91	40 335	40 335	
Sécurité civile	92			
Autres	93			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	3 211 171	3 211 171	4 958 525
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	747 818	747 818	170 691
Réseau de distribution de l'eau potable	105	2 582 675	2 582 675	321 989
Traitement des eaux usées	106	113 407	113 407	
Réseaux d'égout	107	2 585 219	2 585 219	209 446
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122	70 376	70 376	96 000
Autres	123			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	124	1 880 998	1 880 998	45 600
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			9 740
Autres	126			
<b>Réseau d'électricité</b>	127			
	128	11 231 999	11 231 999	5 811 991

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
	Regroupement municipal et réorganisation municipale	129		
	Péréquation	130		
	Neutralité	131		
	Partage des redevances sur les ressources naturelles	132		
	Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	876 740	876 740
	Fonds de développement des territoires	134		556 060
	Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135		
	Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	1 031 136	1 031 136
	Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137		
	Autres	138		
		139	1 907 876	1 907 876
		140	14 281 226	870 427
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>			<b>14 293 927</b>	<b>9 436 362</b>

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	141	35 736	35 736	36 104
Évaluation	142			
Autres	143			
	144	35 736	35 736	36 104
<b>Sécurité publique</b>				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	501 770	501 770	429 852
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	501 770	501 770	429 852
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154	38 672	38 672	39 641
Autres	155			
	156	38 672	38 672	39 641
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	4 432	4 432	4 397
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161	3 507 075	3 507 075	3 637 152
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165	5 000	5 000	5 000
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	3 516 507	3 516 507	3 646 549

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>					
<b>Santé et bien-être</b>					
Habitation					
Logement social	170				
Autres	171				
Autres	172				
	173				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	174				
Rénovation urbaine	175				
Promotion et développement économique	176				
Autres	177				
	178				
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	179	389 701	389 701	288 552	
Activités culturelles					
Bibliothèques	180				
Autres	181	70 420	70 420	64 161	
	182	460 121	460 121	352 713	
<b>Réseau d'électricité</b>					
	183				
	184	4 552 806	4 552 806	4 504 859	

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186	21 325	21 325	52 179
Autres	187	183 132	183 132	151 842
	188	204 457	204 457	204 021
<b>Sécurité publique</b>				
Police	189	155 404	155 404	147 448
<b>Sécurité incendie</b>				
Premiers répondants	190			
Autres	191	266 375	266 375	183 602
<b>Sécurité civile</b>				
Autres	193	1 475	1 475	4 433
	194	423 254	423 254	335 483
<b>Transport</b>				
<b>Réseau routier</b>				
Voirie municipale	195	58 576	58 576	36 803
Enlèvement de la neige	196	26 674	26 674	27 348
Autres	197	6 619	6 619	849
<b>Transport collectif</b>				
<b>Transport en commun</b>				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201		49 963	37 235
Autres	202			
	203	91 869	141 832	102 235
<b>Hygiène du milieu</b>				
<b>Eau et égout</b>				
<b>Approvisionnement et traitement de l'eau potable</b>				
Réseau de distribution de l'eau potable	204			
Traitement des eaux usées	205	165 775	165 775	125 474
Réseaux d'égout	206			
Réseaux d'égout	207	169 999	169 999	126 623
<b>Matières résiduelles</b>				
Déchets domestiques et assimilés	208	1 378 534	1 378 534	1 208 541
Matières recyclables	209			
Autres	210	1 040	1 040	1 530
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			15 177
Autres	213			
	214	1 715 348	1 715 348	1 477 345

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>Santé et bien-être</b>					
Habitation					
Logement social	215				
Autres	216				
Sécurité du revenu	217				
Autres	218	9 819	9 819	2 744	
	219	9 819	9 819	2 744	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	220				
Rénovation urbaine	221				
Promotion et développement économique	222				
Autres	223	55 967	55 967	94 569	
	224	55 967	55 967	94 569	
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	225	1 548 054	1 915 840	2 045 526	
Activités culturelles					
Bibliothèques	226	27 175	27 175	25 205	
Autres	227	51 388	51 388	24 143	
	228	1 626 617	1 994 403	2 094 874	
<b>Réseau d'électricité</b>					
	229				
	230	4 127 331	4 545 080	4 311 271	
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	8 680 137	9 097 886	8 816 130	

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232	254 402	254 402	199 883
Droits de mutation immobilière	233	1 209 192	1 209 192	1 219 147
Droits sur les carrières et sablières	234	18 118	18 118	16 919
Autres	235			
	236	1 481 712	1 481 712	1 435 949
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	237	605 647	605 647	560 344
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	238			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	239	1 524 998	1 524 998	1 196 060
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	(268 418)	(268 418)	1 605 185
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			88 382
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243	169 297	169 297	60 683
Contributions des promoteurs	244	4 130 633	4 130 633	656 242
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248	394 770	394 770	195 130
Autres	249	1 354 628	754 628	3 209 254
	250	5 780 910	5 180 910	5 814 876
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	251			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	1 032 976	10 405	1 043 381	1 043 381	1 047 784
Greffe et application de la loi	2	1 304 032	6 022	1 310 054	1 310 054	1 170 551
Gestion financière et administrative	3	2 164 357	55 884	2 220 241	2 220 241	2 144 952
Évaluation	4	526 580		526 580	526 580	410 411
Gestion du personnel	5	617 066		617 066	617 066	544 401
Autres						
▪ Non réparties	6.1	796 682	148 026	944 708	944 708	1 371 947
	7	6 441 693	220 337	6 662 030	6 662 030	6 690 046
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	3 473 821	33 137	3 506 958	3 506 958	3 335 706
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	3 609 137	224 707	3 833 844	3 833 844	3 441 721
Sécurité civile	11	31 536	1 597	33 133	33 133	26 230
Autres	12	245 630		245 630	245 630	257 993
	13	7 360 124	259 441	7 619 565	7 619 565	7 061 650
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 826 832	1 668 214	4 495 046	4 495 046	4 268 456
Enlèvement de la neige	15	4 478 222	295 702	4 773 924	4 773 924	4 468 596
Éclairage des rues	16	243 340	94 262	337 602	337 602	417 811
Circulation et stationnement	17	811 251	90 058	901 309	901 309	844 931
Transport collectif						
Transport en commun	18	68 289	1 867	70 156	70 156	67 332
Transport aérien	19	223 796	30 658	254 454	249 729	250 896
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	8 651 730	2 180 761	10 832 491	10 827 766	10 318 022

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 522 491	403 922	1 926 413	1 891 307
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 554 952	737 753	2 292 705	2 053 943
Traitement des eaux usées	25	1 151 964	716 322	1 868 286	1 643 839
Réseaux d'égout	26	1 161 041	1 061 275	2 222 316	2 491 459
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	471 904		471 904	411 362
Élimination	28	3 347 092	444 281	3 791 373	4 210 166
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	542 406		542 406	405 094
Tri et conditionnement	30	875 715	35 230	910 945	755 228
Matières organiques					
Collecte et transport	31	319 851	28 919	348 770	341 699
Traitement	32	537 326		537 326	423 646
Matériaux secs	33	36 488		36 488	28 418
Autres	34				
Plan de gestion					
Autres	36				
Cours d'eau	37	46 590		46 590	36 266
Protection de l'environnement	38	186 732	12 088	198 820	200 936
Autres	39	88 801		88 801	153 442
	40	11 843 353	3 439 790	15 283 143	15 046 805
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Habitation					
Logement social	41	142 118		142 118	176 106
Autres	42				
Sécurité du revenu					
Autres	44	107 541		107 541	86 166
	45	249 659		249 659	262 272

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	46	794 209	715	794 924	860 385
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	47	182 199		182 199	350 381
Autres biens	48				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	49	486 997	8 629	495 626	509 767
Tourisme	50	267 785	18 387	286 172	274 549
Autres	51				
Autres	52				
	53	1 731 190	27 731	1 758 921	1 995 082
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	54	600 710	39 540	640 250	667 332
Patinoires intérieures et extérieures	55	2 268 350	450 375	2 718 725	2 650 204
Piscines, plages et ports de plaisance	56	706 024	15 815	721 839	726 178
Parcs et terrains de jeux	57	1 702 215	613 131	2 315 346	2 300 831
Parcs régionaux	58				
Expositions et foires	59				
Autres	60	191 147	22 525	213 672	5 129 538
	61	5 468 446	1 141 386	6 609 832	11 474 083
Activités culturelles					
Centres communautaires	62	1 149 508	119 503	1 269 011	1 302 326
Bibliothèques	63	971 714	37 034	1 008 748	957 706
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	64	95 173	8 939	104 112	93 222
Autres ressources du patrimoine	65	26 285		26 285	32 558
Autres	66				
	67	2 242 680	165 476	2 408 156	2 385 812
	68	7 711 126	1 306 862	9 017 988	13 859 895

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
Intérêts	70	2 892 866		2 892 866	2 892 866	2 451 365
Autres frais	71	246 325		246 325	246 325	239 442
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72	3 600		3 600	3 600	117 200
Autres	73	35 178		35 178	35 178	30 808
	74	3 177 969		3 177 969	3 177 969	2 838 815
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	76	7 434 922 (	7 434 922)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	4 495 093	4 495 093	3 271 725
Usines de traitement de l'eau potable	2			8 266
Usines et bassins d'épuration	3	133 519	133 519	197 223
Conduites d'égout	4	4 484 994	4 484 994	3 019 613
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	277 776	277 776	385 918
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 359 406	5 359 406	4 519 823
Ponts, tunnels et viaducs	7			69 032
Systèmes d'éclairage des rues	8			1 217
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	3 219 142	3 219 142	802 830
Autres infrastructures	11	1 979 257	1 979 257	9 260 280
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	557 304	557 304	1 654
Édifices communautaires et récréatifs	14	389 256	389 256	508 414
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	177 838	177 838	383 908
Ameublement et équipement de bureau	18	68 390	68 390	116 928
Machinerie, outillage et équipement divers	19	846 220	846 220	1 120 822
Terrains	20	35 780	35 780	
Autres	21		5 320	
	22	22 023 975	22 029 295	23 667 653

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	4 405 747	4 405 747	1 497 154
Usines de traitement de l'eau potable	2			8 266
Usines et bassins d'épuration	3	133 519	133 519	197 223
Conduites d'égout	4	4 380 757	4 380 757	1 245 042
Autres infrastructures	5	10 731 344	10 731 344	13 304 369
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	89 346	89 346	1 774 571
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	104 237	104 237	1 774 571
Autres infrastructures	10	104 237	104 237	1 734 731
Autres immobilisations corporelles	11	2 074 788	2 080 108	2 131 726
	12	22 023 975	22 029 295	23 667 653

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	804 655	8 154 295		8 958 950
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 694 267	12 015	450 314	4 255 968
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	66 784 276	(721 671)	6 895 072	59 167 533
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	72 283 198	7 444 639	7 345 386	72 382 451
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	12 444 802	1 238 361	524 614	13 158 549
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	12 444 802	1 238 361	524 614	13 158 549
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14		4 779 000		4 779 000
	15	12 444 802	6 017 361	524 614	17 937 549
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	12 444 802	6 017 361	524 614	17 937 549
	19	84 728 000	13 462 000	7 870 000	90 320 000
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	84 728 000	13 462 000	7 870 000	90 320 000

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	90 320 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	8 134 118
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	8 958 950
Débiteurs	8	17 937 549
Autres montants	9	1 600 195
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	69 957 424
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	69 957 424
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	4 437 896
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	74 395 320
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	74 395 320
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	3 130 318

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
<b>Administration générale</b>				
	Greffe et application de la loi	1		
	Évaluation	2		
	Autres	3	357 145	312 833
<b>Sécurité publique</b>				
	Police	4		
	Sécurité incendie	5	333 237	199 369
	Sécurité civile	6		
	Autres	7		
<b>Transport</b>				
	Réseau routier	8		
	Transport collectif	9	68 289	65 465
	Autres	10		
<b>Hygiène du milieu</b>				
	Eau et égout	11		
	Matières résiduelles	12	445 071	423 751
	Cours d'eau	13	46 590	36 266
	Protection de l'environnement	14		
	Autres	15		
<b>Santé et bien-être</b>				
	Habitation	16		
	Autres	17		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	86 134	131 968
	Rénovation urbaine	19		
	Promotion et développement économique	20	236 343	215 468
	Autres	21		
<b>Loisirs et culture</b>				
	Activités récréatives	22	42 548	40 474
	Activités culturelles	23	118 120	118 311
<b>Réseau d'électricité</b>				
		24		
		25	1 733 477	1 543 905

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Rémunération</b>	1	428 199	294 376
<b>Charges sociales</b>	2	97 851	64 962
<b>Biens et services</b>	3	21 258 677	23 308 315
<b>Frais de financement</b>	4	239 248	
<b>Autres</b>	5		
	6	22 023 975	23 667 653

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	40,28	40,00	83 785,15	4 330 220	1 132 883	5 463 103
Professionnels	2						
Cols blancs	3	34,57	35,00	83 037,53	2 817 930	797 623	3 615 553
Cols bleus	4	37,46	40,00	99 283,17	3 119 726	884 698	4 004 424
Policiers	5						
Pompiers	6	23,09	40,00	48 025,85	1 379 982	187 848	1 567 830
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	135,40		314 131,70	11 647 858	3 003 052	14 650 910
Élus	9	7,00			264 645	57 571	322 216
	10	142,40			11 912 503	3 060 623	14 973 126

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		186 307	561 511		747 818
Réseau de distribution de l'eau potable	3	99 601	1 904 332	678 343		2 682 276
Traitement des eaux usées	4		34 654	78 753		113 407
Réseaux d'égout	5	67 486	1 905 109	783 362		2 755 957
Autres	6	2 778 888	2 933 714	2 269 166		7 981 768
	7	2 945 975	6 964 116	4 371 135		14 281 226

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

		2024	2023
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1	18 897	30 176
Évaluation	2	29	983
Autres	3	65 184	85 667
	4	84 110	116 826
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	45 590	50 678
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	483 754	371 513
Sécurité civile	8		
Autres	9	1 065	1 244
	10	530 409	423 435
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	513 473	427 661
Enlèvement de la neige	12	33 675	43 739
Autres	13	40 612	89 981
Transport collectif	14		
Autres	15	220 045	
	16	807 805	561 381
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	17 023	22 132
Réseau de distribution de l'eau potable	18	358 390	308 728
Traitement des eaux usées	19	159 596	166 229
Réseaux d'égout	20	344 542	293 094
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	170 046	196 979
Matières recyclables	22	20	691
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	34	1 134
Autres	26		
	27	1 049 651	988 987
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28	3	105
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31	20	614
	32	23	719
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	558	5 045
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	82 693	86 863
Autres	36		
	37	83 251	91 908
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	253 951	265 654
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	340 691	363 156
Autres	40	28 078	26 749
	41	622 720	655 559
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	3 177 969	2 838 815

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Amstad, Chantal	1.1	Conseiller	16 848	8 424	
Beaulieu, André	1.2	Conseiller	16 848	8 424	
Bastille, Mario	1.3	Maire	83 665	19 422	12 977
Drapeau, Steeve	1.4	Conseiller	16 848	8 424	
Lepage, Nelson	1.5	Conseiller	16 848	8 424	
Samson, Edith	1.6	Conseiller	16 848	8 424	
Thériault, Carl	1.7	Conseiller	16 848	8 424	

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	9 350 000 \$
<b>Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 \_\_\_\_\_ 2 000 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 \_\_\_\_\_ 134 135 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM). 52
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 53 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 54
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 55
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 56
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 57 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 58
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 59 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :
9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 60
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 61 \_\_\_\_\_ (13 376) \$
- b) autres formes d'aide 62 \_\_\_\_\_ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM? 63
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 64 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 \_\_\_\_\_ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68  \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systèmes de sécurité 71 \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
    - Systèmes de drainage 76 \$
    - Abords de routes 77 \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 83 \_\_\_\_\_

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 \_\_\_\_\_ 546-2019
- b) Date d'adoption de la résolution 86 \_\_\_\_\_ 2019-10-28

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 \_\_\_\_\_ 3
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 \_\_\_\_\_

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 \_\_\_\_\_ 3
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 \_\_\_\_\_ 980
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 \_\_\_\_\_ 403
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 \_\_\_\_\_ 3

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

**La question 16 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6 

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

7 8 

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-20

Nom du signataire : Jacques Moreau, OMA

Fonction du signataire : Directeur des finances et trésorier

Date de transmission au Ministère : 2025-05-21

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-16 16:43



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	59 835 891	60 395 635	63 742 334	430 450	64 172 784
Investissement	2	6 117 147	12 408 681	15 911 951		15 311 951
	3	65 953 038	72 804 316	79 654 285	430 450	79 484 735
<b>Charges</b>	4	53 368 906	57 216 475	54 601 766	2 001 444	54 801 313
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	5	12 584 132	15 587 841	25 052 519	(1 570 994)	24 683 422
Moins : revenus d'investissement	6	( 6 117 147)	( 12 408 681)	( 15 911 951)		( 15 311 951)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	6 466 985	3 179 160	9 140 568	(1 570 994)	9 371 471
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	7 311 124	7 434 922	7 434 922	560	7 435 482
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	( 6 843 648)	( 8 559 310)	( 7 345 386)		( 7 345 386)
Affectations						
Activités d'investissement	11	( 815 018)	( 1 539 849)	( 2 303 810)	( 5 320)	( 2 309 130)
Excédent (déficit) accumulé	12	723 456	(539 923)	(776 922)		(776 922)
Autres éléments de conciliation	13	360 064	25 000	310 790		310 790
	14	735 978	(3 179 160)	(2 680 406)	(4 760)	(2 685 166)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	7 202 963		6 460 162	(1 575 754)	6 686 305

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	25 290 414	31 569 940	32 015 832
Débiteurs	2	29 987 438	32 879 257	32 907 879
Prêts	3			
Placements de portefeuille	4	7 654 169	8 588 971	8 588 971
Autres	5	(5 698 351)	(5 823 324)	(5 823 324)
	6	57 233 670	67 214 844	67 689 358
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8	8 200 000		8 200 000
Créditeurs et charges à payer	9	13 574 048	14 169 352	14 230 088
Revenus reportés	10	1 075 032	1 422 776	1 422 776
Dette à long terme	11	84 015 363	89 679 105	89 679 105
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	1 111 200	816 400	816 400
Autres	13	7 392 707	8 186 917	8 186 917
	14	115 368 350	114 274 550	114 335 286
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	(58 134 680)	(47 059 706)	(46 645 928)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	16	222 327 542	236 601 377	236 656 314
Autres	17	1 177 074	1 237 176	1 237 176
	18	223 504 616	237 838 553	237 893 490
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	12 362 415	14 491 931	14 600 462
Excédent de fonctionnement affecté	20	5 058 159	8 352 992	8 658 239
Réserves financières et fonds réservés	21	6 174 232	15 071 839	15 071 839
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	1 496 103)(	1 142 199)(	1 142 199)(
Financement des investissements en cours	23	(2 993 462)	(6 533 923)	(6 533 923)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	146 010 016	159 927 136	159 982 073
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25	254 679	611 071	611 071
	26	165 369 936	190 778 847	191 247 562

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
<b>Administration municipale</b>			
▪ Rénovation patrimoniale	1.1	228 410	197 073
▪ Entretien majeur secteur culturel	1.2	125 500	75 000
▪ Entretien et réparation machinerie et bâtiments	1.3	200 000	200 000
▪ Logements sociaux	1.4	1 181 180	181 180
▪ Travaux voirie	1.5	110 000	110 000
▪ Services professionnels	1.6	208 500	231 000
▪ Réclamation dommages et intérêts	1.7	150 000	150 000
▪ Développement durable	1.8	348 203	258 203
▪ Fonds industriel	1.9	678 019	583 922
▪ Aides organismes	1.10	150 000	150 000
▪ Avantages sociaux futurs	1.11	211 860	211 860
▪ Aqueduc	1.12	1 565 785	1 058 225
▪ Budget participatif	1.13	179 398	179 398
▪ Égout	1.14	1 143 957	561 566
▪ Confection rôle d'évaluation et licences Microsoft	1.15	240 000	140 000
▪ Matières résiduelles	1.16	311 751	311 751
▪ Enlèvement neige	1.17	806 448	180 000
▪ Optimisation site web	1.18	100 000	75 000
▪ Autres	1.19	413 981	203 981
	2	8 352 992	5 058 159
<b>Organismes contrôlés et partenariats<sup>1</sup></b>	3	305 247	729 032
	4	8 658 239	5 787 191
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
<b>Réserves financières - Administration municipale</b>			
▪ Vidange des bassins	5.1	56 995	327 067
▪ Élections	5.2	283 985	238 853
<b>Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats</b>	6		
<b>Fonds réservés</b>			
<b>Fonds de roulement</b>			
Administration municipale	7	5 771 909	4 803 657
Organismes contrôlés et partenariats	8		
<b>Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés</b>			
Administration municipale	9	8 958 950	804 655
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13		
<b>Autres</b>			
▪	14.1		
	15	15 071 839	6 174 232
	16	23 730 078	11 961 423

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>2024</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	69 957 424
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	74 395 320

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	8 958 950	804 655
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	59 167 533	66 784 276
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 255 968	4 694 267
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	13 158 549	12 444 802
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	4 779 000	
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	90 320 000	84 728 000

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Réalizations 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalizations 2024</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	39 716 001	41 302 052	42 693 665	42 693 665
Compensations tenant lieu de taxes	13	3 935 062	4 595 419	4 689 861	4 689 861
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 697 099	2 726 362	3 049 227	3 061 928
Services rendus	16	8 287 809	8 018 611	8 680 137	9 097 886
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 996 293	1 617 001	2 087 359	2 087 359
Autres	18	4 203 627	2 136 190	2 542 085	2 542 085
	19	59 835 891	60 395 635	63 742 334	64 172 784
<b>Investissement</b>					
Taxes	20			41 102	41 102
Quotes-parts	21				
Transferts	22	5 811 991	11 273 065	11 231 999	11 231 999
Autres	23	305 156	1 135 616	4 638 850	4 038 850
	24	6 117 147	12 408 681	15 911 951	15 311 951
	25	65 953 038	72 804 316	79 654 285	79 484 735

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	6 441 693	220 337	6 662 030	6 662 030	6 690 046
Sécurité publique						
Police	2	3 473 821	33 137	3 506 958	3 506 958	3 335 706
Sécurité incendie	3	3 609 137	224 707	3 833 844	3 833 844	3 441 721
Autres	4	277 166	1 597	278 763	278 763	284 223
Transport						
Réseau routier	5	8 359 645	2 148 236	10 507 881	10 507 881	9 999 794
Transport collectif	6	292 085	32 525	324 610	319 885	318 228
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	5 390 448	2 919 272	8 309 720	8 309 720	8 080 548
Matières résiduelles	9	6 130 782	508 430	6 639 212	6 639 212	6 575 613
Autres	10	322 123	12 088	334 211	334 211	390 644
Santé et bien-être	11	249 659		249 659	249 659	262 272
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	794 209	715	794 924	794 924	860 385
Promotion et développement économique	13	754 782	27 016	781 798	781 798	784 316
Autres	14	182 199		182 199	182 199	350 381
Loisirs et culture	15	7 711 126	1 306 862	9 017 988	9 222 260	13 859 895
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	3 177 969		3 177 969	3 177 969	2 838 815
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	47 166 844	7 434 922	54 601 766	54 801 313	58 072 587
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 434 922 (	7 434 922)			
	21	54 601 766		54 601 766	54 801 313	58 072 587

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	6 117 147	15 911 951		15 311 951
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	23 667 653)(	22 023 975)(	5 320)(	22 029 295)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	(303 304))(	(24 990))(	)	(24 990))
Financement à long terme des activités d'investissement	4	13 165 589	7 444 639		7 444 639
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	815 018	2 303 810	5 320	2 309 130
Excédent accumulé	6	911 147	952 419		952 419
	7	(8 472 595)	(11 298 117)		(11 298 117)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(2 355 448)	4 613 834		4 013 834

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*